

## L'Association des archivistes de Catalogne : 24 ans au service de la formation de professionnels

Miquel Serra, Remei Perpinyà, Alfred Mauri

---

### Citer ce document / Cite this document :

Serra Miquel, Perpinyà Remei, Mauri Alfred. L'Association des archivistes de Catalogne : 24 ans au service de la formation de professionnels. In: La Gazette des archives, n°218, 2010. La formation professionnelle : enjeux d'hier et d'aujourd'hui. pp. 165-187;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2010\\_num\\_218\\_2\\_4675](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_218_2_4675)

---

Document généré le 15/03/2017

# L'Association des archivistes de Catalogne : 24 ans au service de la formation de professionnels

---

Miquel SERRA

Remei PERPINYÀ

Alfred MAURI

## Introduction

La première partie de l'article expliquera l'histoire et l'actualité des études universitaires en archivistique et gestion de documents, dispensées en Catalogne depuis la création de l'Association des archivistes de Catalogne et données aujourd'hui à l'École supérieure d'archivistique et de gestion de documents (ESAGED). La seconde partie sera consacrée à la formation continue mise en œuvre depuis la création de l'Association des archivistes de Catalogne : après un bref rappel sur les origines de la formation continue de l'Association, l'exposé se concentrera principalement sur les dernières années afin de présenter la planification, l'organisation et la gestion des cours de formation continue.

## Les formations en archivistique et gestion de documents en Catalogne

La formation en archivistique au cours du XX<sup>e</sup> siècle s'est développée parallèlement à l'évolution de l'archivistique en tant que science, à l'implantation progressive des archives et des institutions d'archives et, bien évidemment, grâce à la solide cohésion de la communauté professionnelle. Cette trajectoire se caractérise ainsi par une évolution ascendante ayant conduit

l'archivistique à une situation de reconnaissance sociale, professionnelle et scientifique jusqu'à la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle.

La Catalogne n'étant pas étrangère à l'évolution mondiale de la discipline, l'histoire de la formation y reflète donc ce qui s'est passé au niveau international. Si toutefois il est vrai que les particularités du destin historique de ce pays, les quarante années de dictature, ont quelque peu entravé le chemin vers la modernité, l'effort de la société catalane a permis d'atteindre une situation de normalisation en ce qui concerne la formation.

Les premières études universitaires en archivistique ont été créées en 1989 sous l'impulsion de l'Association des archivistes de Catalogne et organisées par l'université autonome de Barcelone (UAB). Depuis ce premier master jusqu'à aujourd'hui, vingt ans se sont écoulés, période au cours de laquelle l'offre d'études de master et de troisième cycle s'est développée, la conception du plan d'études a été rénovée selon les propositions les plus actuelles de l'archivistique internationale et la formation universitaire s'est consolidée grâce à la création, en 2002, de l'École supérieure d'archivistique et de gestion de documents à l'université autonome de Barcelone. En conclusion, une formation indépendante et spécifique de niveau universitaire a pu être créée.

Auparavant, aucune formation spécifique dans cette discipline n'existait : les archivistes du XX<sup>e</sup> siècle provenaient des facultés de lettres et d'histoire et se formaient sur le tas en archivistique. Bien que l'École de diplomatique, créée en 1858, ait formé les professionnels à la fonction d'archiviste au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, sa fermeture en 1900 supposa la dilution de ces études dans les facultés de lettres. Par conséquent, pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle, la formation en archivistique était pratiquement inexistante en Catalogne, hormis quelques matières incluses dans les études de bibliothéconomie ou de lettres. Cette situation s'adaptait à un contexte caractérisé par l'existence de peu d'archives et un faible intérêt pour les archives historiques comme pour la gestion documentaire. La demande de professionnels était donc très limitée. En outre, les rares archives de l'époque se limitaient aux archives historiques de l'État (archives de la couronne d'Aragon et archives provinciales), aux archives des grandes institutions (comme la mairie de Barcelone) et aux archives ecclésiastiques.

Avec l'avènement de la démocratie, en 1979, la situation change : la société s'engage alors dans un processus de renouveau qui touchera tous les domaines et en particulier la culture et les archives. En tant que dépositaires de la mémoire historique, les archives acquièrent alors une grande valeur dans le cadre de la redécouverte de l'histoire nationale catalane. De même, la gestion

documentaire, intimement liée aux concepts de transparence administrative inhérents à la démocratie, d'accès à l'information et de modernisation de l'administration publique, apparaît comme un instrument indispensable pour l'amélioration de la qualité.

Lors de la création de l'Association des archivistes de Catalogne, en 1985, l'un des objectifs prioritaires est de créer des études universitaires spécifiques en archivistique, indépendantes des filières histoire ou bibliothéconomie. En 1989, la première édition du master en archivistique est organisée dans le cadre de l'Institut d'études médiévales de l'UAB. Cet institut fut fondé et dirigé par Frederic Udina Martorell, historien et archiviste, professeur à l'UAB et directeur des Archives de la couronne d'Aragon de 1976 à 1982. Jusqu'en 2002, neuf éditions de ce master ont été organisées avec différentes universités catalanes<sup>1</sup>, ce qui a permis de décentraliser la formation et de la dispenser aux archivistes de l'ensemble de la Catalogne.

Par le biais de ce master, un programme de formation de cinquante crédits était institué et 350 étudiants diplômés ont intégré le marché du travail avec un taux d'insertion de 100 %. La consolidation du master, la prise en considération des tendances modernes en archivistique et les nouveaux enjeux de l'augmentation croissante des institutions d'archives ont favorisé l'incorporation de contenus liés à la gestion documentaire et aux technologies de l'information, comme cela peut être mis en évidence par le changement de nom du master : l'ancien master en archivistique est devenu master en archivistique et gestion de documents.

En 2002, la création de l'École supérieure d'archivistique et de gestion de documents (ESAGED) de l'UAB marque un point d'inflexion. Il s'agit du premier centre d'Espagne se consacrant de manière spécifique à la formation, au conseil et à la recherche dans le domaine de l'archivistique et dont l'existence a été rendue possible grâce à la collaboration entre l'université et la communauté professionnelle. La création de l'ESAGED doit beaucoup aux efforts fournis par l'Association des archivistes de Catalogne, qui continue d'ailleurs à participer au projet *via* la coprésidence du comité consultatif et les conventions établies dans le but de planifier conjointement la formation continue. L'ESAGED a pu compter et compte encore aujourd'hui sur le soutien économique d'institutions et d'entreprises sensibilisées à la conservation du patrimoine documentaire.

---

<sup>1</sup> Université autonome de Barcelone, université de Gérone, université Rovira i Virgili de Tarragone et université de Lérida

L'activité principale de l'ESAGED consiste à organiser le diplôme supérieur en archivistique et gestion de documents (2002-2009) et le master en archivistique et gestion de documents (à partir de 2010). Ces études visent à former les élèves à l'exercice de leur profession, que ce soit dans les archives publiques ou privées, à caractère historique ou administratif. Toutefois, l'école se fixe également comme objectif d'apporter une réponse à tous les besoins en formation de la communauté professionnelle : c'est pourquoi elle organise des cours de troisième cycle de spécialisation (diplôme de troisième cycle en gestion de documents électroniques et diplôme de troisième cycle en gestion de documents) ainsi que des cours monographiques de formation continue conjointement avec l'association.

Depuis la mise en route du diplôme supérieur à l'ESAGED jusqu'à l'année académique 2007-2008, c'est-à-dire pendant les cinq premières années du cycle complet de formation, un total de 147 élèves a terminé avec succès ses études. Au cours de cette période, l'offre comme la conception du plan d'études se sont avérées tout à fait opportunes et une correspondance toujours plus accentuée avec les demandes du marché a pu être observée. Signalons que le pourcentage d'insertion professionnelle des diplômés de ces cinq premières années dépasse les 95 %.

En ce qui concerne les stages professionnels des élèves, un total de 129 conventions a été signé entre l'ESAGED et diverses institutions et entreprises, permettant la réalisation de 436 stages rémunérés.

Nous pensons qu'il serait intéressant de présenter ici quelques données concernant l'évolution du secteur professionnel en Catalogne au cours des dernières années, afin de mieux contextualiser l'orientation stratégique qui a guidé tout le processus exposé ci-avant.

En 1998, l'effectif du personnel des archives catalanes était de 783. Fin 2006, ce nombre s'élevait à 1 131. Mais c'est sans doute l'évolution du nombre de postes de travail de niveau technique qui nous semble encore plus significative, puisque le profil exigé correspond tout à fait à la formation du master en archivistique et gestion de documents. Or, à ce niveau, l'effectif est passé de 325 à 554, ce qui représente un accroissement total de 229 postes de travail, dont 103 correspondent à la période 2004-2006<sup>1</sup>.

Signalons toutefois que nous nous référons essentiellement à des centres d'archives publiques ou d'institutions et que, en ce moment et dans ce secteur,

---

<sup>1</sup> Source : GOUVERNEMENT DE LA CATALOGNE/MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES MÉDIAS, *Statistiques culturelles de Catalogne 2007*.

le nombre d'archives et de professionnels sera loin de stagner à moyen terme, vu la demande générée par le processus d'implantation des archives régionales et municipales, conformément aux dispositions de la loi 10/2001 sur les archives et les documents, et en raison de la consolidation des centres déjà actifs. Au niveau de l'ensemble de l'État espagnol, au cours des dix dernières années, le nombre de concours pour accéder à des postes de travail aux archives publiques a augmenté de 44 %.

En ce qui concerne le secteur privé, la demande de professionnels spécialisés est également en croissance, quoiqu'à un rythme inférieur du fait de l'existence d'un profil professionnel intégral permettant d'apporter une réponse aux besoins des archives historiques mais également aux nouveaux enjeux posés par l'amélioration de la qualité en matière de gestion et de l'efficacité ou par l'apparition de nouveaux formats documentaires, comme les documents électroniques.

Depuis l'ESAGED, il s'avère que l'archivistique est aujourd'hui en plein essor, aussi bien dans le secteur public que privé, car cette discipline apporte des réponses aux nouveaux enjeux posés par la gestion efficace, l'application des nouvelles technologies et la demande de transparence des organisations. La mauvaise perception sociale de l'archivistique qui, pendant plusieurs décennies, a réduit cette discipline à la conservation et l'exploitation quasi exclusive des sources historiques, et donc limité de manière notable son développement et même empêché clairement sa présence normalisée dans le domaine académique, est enfin dépassée.

La définition de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), qui a coïncidé avec le moment où la communauté professionnelle établissait en consensus un cadre de référence pour la formation des archivistes au niveau de l'État espagnol<sup>1</sup>, a été opportune pour le futur de l'ESAGED. Sur la base des acquis de l'enseignement dispensé pendant les premières années de fonctionnement, l'ESAGED a développé un travail interne afin de rechercher une proposition adaptée à l'EEES et, par conséquent, correspondant à la formation mise en œuvre dans les autres pays en faisant partie et expérimentée pour l'application de ce nouveau modèle dans leurs universités. Ce processus, il faut le dire, a tardé énormément à être appliqué dans le cas espagnol.

---

<sup>1</sup> La coordinatrice des associations d'archivistes d'Espagne a présenté récemment un document élaboré par le groupe de travail de formation auquel ont participé de manière active l'Association des archivistes de Catalogne et l'ESAGED. Ce document, intitulé « Proposition de lignes directrices pour le titre de Master en archivistique et gestion de documents », a été publié en 2008 dans le numéro 7 de la *Revista d'Arxius*, éditée par l'Association des archivistes et des gestionnaires des documents valenciens (p. 205-243).

C'est dans ce contexte de réflexion qu'une journée de débat, organisée conjointement avec la sous-direction générale des archives et de gestion documentaire du gouvernement de la Catalogne et l'Association des archivistes de Barcelone, s'est tenue en mai 2008 au siège de l'ESAGED, situé au sein de l'université autonome de Barcelone. Cette journée, destinée à faire connaître, de première main, la situation des études d'archivistiques et de gestion des documents dans les autres pays de l'EEES, a pu compter sur la participation d'Elisabeth Shepherd (Université de Londres, Royaume-Uni), de Mariella Guercio (Université d'Urbino, Italie), de Bruno Delmas (École nationale des chartes, France) et de Theo Thomassen (École des archives, Pays-Bas), outre les membres de l'Association des archivistes de Catalogne, de la sous-direction générale des archives et de gestion documentaire et le professorat de l'ESAGED.

Le processus de définition des nouvelles études, susceptibles d'être reconnues dans le cadre de l'EEES, a également coïncidé avec un processus plus général, mis en œuvre par les associations professionnelles, pour la définition des compétences professionnelles. À cet effet, l'association a créé en 2008 un groupe de travail sur les compétences professionnelles, en vue de participer au groupe homonyme que SPA et EURBICA avaient constitué au sein du Conseil international des archives et dont l'ESAGED fait partie.

À la suite du travail développé à partir du secteur professionnel, de l'expérience acquise depuis la mise en route de l'ESAGED et de la réflexion menée sur le modèle de formation à suivre, il a été considéré que la formation la plus appropriée est celle de niveau troisième cycle correspondant à un master de 120 crédits ECTS, à réaliser en deux ans. De fait, il s'agit du format d'études supérieures suivi depuis 2002. Signalons que ce modèle a le mérite de s'adapter au cadre de référence défini par la communauté professionnelle. D'ailleurs, toutes les autres offres de formation, présentes au niveau de l'État espagnol ou de la Catalogne, qui sont encore aujourd'hui très différentes du modèle proposé, devraient s'y adapter.

Les études de master répondent aux objectifs de formation suivants :

- fournir une formation intégrée dans le domaine de l'archivistique et de la gestion de documents pour que les élèves puissent acquérir les capacités nécessaires au développement de leur travail dans des organisations publiques ou privées, sur des documents à caractère historique comme de gestion et quel que soit le support utilisé ;

- développer les capacités des élèves en ce qui concerne l'application des techniques d'archives et l'incorporation des nouvelles technologies, aussi bien dans la gestion des archives que dans la conception et l'administration des systèmes de gestion documentaire des organisations ;

- développer le sens critique, les valeurs éthiques du professionnel de l'archivistique et sa capacité d'innovation.

De manière générale, il est proposé que la formation soit centrée sur le développement des compétences suivantes :

- Compétences spécifiques

- connaître les principes et les concepts fondamentaux de l'archivistique, en tant que science interdisciplinaire, et des systèmes d'archives ;

- appliquer des techniques de diplomatique aux documents historiques et actuels ;

- interpréter et appliquer la législation relative aux actions juridiques publiques et privées pour tout ce qui concerne la gestion documentaire et les archives, ainsi que la législation sur le régime juridique des documents, de la propriété intellectuelle et de la protection des données ;

- appliquer les techniques d'archives pour la classification, la description et l'évaluation des documents ;

- appliquer les outils issus des technologies de l'information et de la communication aux archives et à la gestion de documents ;

- gérer et traiter selon les règles archivistiques des documents électroniques ;

- connaître les producteurs et les typologies documentaires de l'administration publique, des institutions, des entreprises ainsi que des organisations et personnes privées ;

- gérer et traiter selon les règles archivistiques des documents audiovisuels et graphiques ;

- concevoir, développer et appliquer des techniques d'archives et de gestion de documents dans les institutions publiques ainsi que dans les organisations et entités privées ;

- connaître les méthodes et les systèmes de conservation des documents quel que soit leur support ;

- identifier des causes de la dégradation des documents d'archives, prévenir et appliquer d'éventuels traitements ;
- réaliser des activités de recherche en archivistique ;
- identifier et exploiter les opportunités professionnelles du marché du travail.

- Compétences transversales

- capacité de travail interdisciplinaire et en équipe ;
- capacité d'analyse, d'organisation et de planification ;
- capacité de communication ;
- capacité d'apprentissage autonome ;
- capacité d'innovation.

En définissant un cadre de formation semblable à celui offert dans d'autres pays de notre entourage, l'ESAGED a joué, sans aucun doute, un rôle-clé dans le processus de normalisation progressive de la profession, d'autant plus que la formation des archivistes en Espagne a suivi une trajectoire plutôt erratique tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

## **En quoi consiste la formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne ?**

La formation continue est un système de formation, de recherche et de contribution à l'environnement professionnel d'une personne visant à mettre à jour, développer et augmenter ses aptitudes, ses connaissances et ses compétences. Ses objectifs sont d'assurer la diffusion des connaissances, des aptitudes et des compétences, de gagner de la confiance en soi, de développer la capacité de réassumer les rôles les plus difficiles mais aussi d'assumer un nouveau rôle ou travail en général. Bien que la formation puisse faire partie d'une série de services et d'exigences ouvertes et réglementées par une institution professionnelle, elle peut également s'intégrer au plan de formation d'un employeur ou représenter une voie non réglementée, sans aucune structure, à suivre selon ses convenances<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> CROCKETT (Margaret), « Desenvolupament professional. La formació contínua (FC) i el rol del professional : una perspectiva general sobre l'entorn actual de la gestió documental », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 26, 2007, p. 154-188.

L'un des objectifs fondamentaux de l'Association des archivistes de Catalogne correspond à cette définition. Sa formation continue est née dans le but d'offrir à ses membres, ainsi qu'au personnel professionnel intéressé par l'archivistique et la gestion de documents, un ensemble de cours spécifiques axés sur tous les aspects de l'archivistique et des disciplines s'y rapportant. L'enjeu est de développer les connaissances, de réutiliser les expériences mises en œuvre dans des centres d'archives par des personnes professionnelles dotées d'une large expérience dans certains domaines et disciplines<sup>1</sup> ainsi que d'offrir des cours qui soient de véritables espaces pour le débat et l'échange des connaissances et expériences archivistiques.

### *La planification et la programmation de la formation continue*

Depuis les débuts de l'Association des archivistes de Catalogne, la formation a été identifiée comme un facteur indispensable, stratégique et fondamental pour la professionnalisation et l'amélioration des capacités des archivistes et donc de la profession. Dans le cadre d'autres initiatives, l'association a envisagé et décidé d'offrir à ses membres une formation continue.

Les premiers programmes de formation continue étaient organisés et planifiés par le comité de formation et répondaient aux besoins et réalités professionnels, détectés à partir des opinions, observations et demandes de ses membres mais également par le biais du comité de formation lui-même et du conseil de direction de l'Association<sup>2</sup>.

L'Association des archivistes de Catalogne et l'ESAGED, *via* une convention signée entre les deux institutions, ont établi que la formation continue se programmerait de manière conjointe. La commission de formation, composée de représentants de l'Association (responsable du comité de formation) et de l'ESAGED (chef d'études et responsable de la recherche), est l'organe chargé de planifier et de programmer les cours qui feront partie de la formation continue annuelle de l'Association des archivistes de Catalogne.

---

<sup>1</sup> BORRÀS (Joaquim), «Un futur per a la formació », *Els arxius : L'experiència Catalana (X aniversari de l'AAC)*, n°1, 1995, p.147-152

<sup>2</sup> Dans un écrit publié à l'occasion du XX<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des archivistes de Catalogne, Ramon Alberch, alors président du comité de direction de l'Association, exposait que « l'autre thème prioritaire était la formation professionnelle. L'immense majorité des membres de la communauté professionnelle provenaient du plus pur autodidactisme, dans un contexte caractérisé par le manque de publications professionnelles et un panorama éducatif stérile [...] ». (*XX aniversari de l'Associació d'Arxivers de Catalunya*, 2005, Barcelone, Association des Archivistes de Catalogne, p. 44).

À l'Association des archivistes de Catalogne, au début de chaque nouveau mandat (quatre ans) et nouveau comité de direction, le responsable du comité de formation élabore un questionnaire sur les besoins en formation continue à l'intention de ses membres. Le traitement et l'analyse des résultats obtenus permettront de fixer le plan stratégique des actions de formation de l'association. La sélection annuelle des cours se fera, par le biais dudit plan, en fonction des besoins et préférences exprimés par les membres mais également selon les besoins identifiés par le comité de formation de l'association.

L'instrument de planification de la formation continue est donc ce questionnaire, élaboré tous les quatre ans et dont nous présentons ci-après les différents points :

- données professionnelles ;
- données sur la formation des membres ;
- évaluation de la formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne ;
- évaluation de la thématique des cours de formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne ;
- formation en ligne ;
- observations.

Ce questionnaire, à travers ses différents points, permet d'obtenir une information de première importance non seulement pour la planification de la thématique des cours mais également parce qu'il recueille les évaluations et opinions sur la gestion des cours de formation continue et la manière dont ils sont dispensés.

Chaque année, à partir du traitement des résultats de l'enquête et depuis l'instauration du comité de formation, le responsable du comité de formation élabore la proposition des cours du programme de formation continue, devant être présentée, corrigée et approuvée au cours de la séance annuelle de la commission de formation de notre organisation et de l'ESAGED. En dernière instance, le programme de formation continue est adopté par le comité de direction de l'association. Ensuite, le comité de formation, avec le soutien du secrétariat de l'association, définit et établit, à proprement parler, l'organisation de l'enseignement pour chaque cours (calendrier, recrutement des professeurs ou des professionnels, salles de cours, matériel d'enseignement, etc.).

La plupart du temps, la formation est dispensée à Barcelone et, plus précisément, dans les installations du siège de notre organisation. Toutefois, des postes de responsables de la formation territoriale<sup>1</sup> ont été créés dans le but d'établir un lien entre l'Association des archivistes de Catalogne et les autres archivistes ou professionnels d'une circonscription territoriale donnée, qui seraient intéressés par

---

<sup>1</sup> Il existe quatre circonscriptions territoriales en Catalogne : Barcelone, Gérone, Lérida et Tarragone.

les thèmes de la formation en gestion documentaire et archivistique. À partir du moment où le programme de formation territoriale a été défini et avant même sa diffusion par les canaux habituels, chaque responsable de formation territoriale doit l'examiner afin de sélectionner les cours de plus grand intérêt pour les communautés d'archivistes de sa circonscription territoriale. Ensuite, les responsables de formation territoriale informent l'association des cours inclus dans le programme et celle-ci, avec l'ESAGED, procède à l'envoi du programme de formation continue, dès sa clôture, à toutes les personnes associées ou professionnelles intéressées, ainsi qu'à sa diffusion par les canaux habituels de notre organisation<sup>1</sup>.

### *La gestion des cours de formation continue*

La gestion des cours de formation continue de notre organisation est dirigée depuis le comité de formation et mise en œuvre par le secrétariat administratif, dont les fonctions sont les suivantes :

- diffusion de la programmation des cours ;
- gestion des salles de cours et de l'équipement nécessaire à la réalisation des actions de formation ;
- gestion et suivi des inscriptions ;
- élaboration des dossiers d'information à partir du matériel de chaque cours ;
- élaboration des bulletins de salaire et indemnités du professorat ;
- communication entre le comité de formation et les personnes participant aux cours ;
- réception et communication au comité de formation.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les actions de formation de l'association se déroulent essentiellement à Barcelone. Dans les circonscriptions territoriales extérieures à Barcelone, le responsable de formation exerce une fonction de soutien et d'aide envers le secrétariat administratif de l'association pour la gestion des cours.

### *Les cours de formation continue : typologies, thématiques, structures et professorat*

Trois étapes peuvent être différenciées en ce qui concerne les typologies et les thématiques des cours de formation continue de l'Association des archivistes de Barcelone.

---

<sup>1</sup> Voir le point consacré à la formation de l'Association des archivistes de Catalogne sur le site : <http://www.arxiviers.com/cat/formacio.asp>

Étapes	Fonction archivistique	Cycle de vie	Thématiques / typologie des cours
1980-1995	Archives historiques	Inactif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation et conservation de documents sur supports traditionnels (papier, parchemin, etc.)</li> <li>- Gestion de documents sur supports spéciaux</li> <li>- Description archivistique</li> <li>- Paléographie et diplomatique</li> <li>- Accueil des personnes utilisatrices</li> <li>- Diffusion du patrimoine documentaire</li> </ul>
1996-2004	Gestion documentaire et archives	Actif, semi-actif et inactif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Systèmes de gestion documentaire (ISO et normes internationales et législation)</li> <li>- Sélection des documents</li> <li>- Description archivistique (normes internationales)</li> <li>- Protection des données en documentation</li> <li>- Accès à la documentation</li> </ul>
2005-2009	Gestion documentaire et archives électroniques	Actif, semi-actif et inactif <sup>1</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Législation et réglementations sur la gestion des documents électroniques</li> <li>- Gestion des documents électroniques (ERMS)</li> <li>- Évaluation des documents électroniques</li> <li>- Préservation des documents électroniques</li> <li>- Sécurité de l'information</li> <li>- Certification et signature numérique</li> </ul>

Évolution de la formation continue et professionnelle<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Pendant tout le cycle de vie de la documentation mais centré et focalisé sur la documentation électronique et sur la phase active.

<sup>2</sup> Voir MAURI (Alfred) et PERPINYÀ (Remei), « Formació i professionalització en el marc de la convergència europea », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 26, 2007, p. 189-220.

Au cours de la première étape<sup>1</sup>, l'association, dans le cadre de ses premiers programmes de formation continue, organisait des cours destinés à la formation et à la professionnalisation dans les matières (compétences et fonctions) spécifiques de l'archivistique « classique », c'est-à-dire concernant l'exercice de la profession d'archiviste au cours de la période 1985-1995. Ces matières répondaient essentiellement aux fonctions de gestion de la documentation historique, de la conservation et de la diffusion du patrimoine documentaire historique<sup>2</sup>.

À partir du milieu des années 1990, c'est-à-dire pendant la deuxième étape, on observe un tournant en ce qui concerne les fonctions et les activités archivistiques. Notre profession change : c'est le début du développement des premiers systèmes de gestion documentaire intégraux au sein même des archives, publiques pour la plupart, gérant tout le cycle de vie de la documentation.

---

<sup>1</sup> Dans les procès-verbaux des séances du comité de direction de l'Association des archivistes de Catalogne correspondant à l'année 1993 (séance du comité de direction du 01/06/1993), le responsable du comité de formation proposait d'élaborer à court terme un plan de formation. Au cours de la réunion du 06/07/1993, il informait le comité de direction de la réalisation d'une formation continue par les associés pour l'année suivante. En 1994, lors de la réunion du 25/01/1994 du comité de direction, le responsable du comité de formation informait de la réunion d'un groupe de travail afin de définir un programme de formation pour l'année 1995. Durant la réunion du 22/02/1994, il informait de la réalisation de deux cours de formation. Par ailleurs, le premier programme a été élaboré par l'Association des archivistes de Catalogne en 1995. Voici quelques cours organisés pendant cette première étape d'activité de notre organisation : en 1993, « gestion de documents administratifs » (Michel Roberge), « conservation et restauration » (Carme Bello, Montserrat Borrell, Ramón Alberch, Danièle Neirinck) et « latin médiéval » (Laureà Pagarolas) ; en 1994, « archives, histoire locale et action locale ».

<sup>2</sup> Au cours de cette étape, l'archiviste développerait la fonction première de l'archivistique : « le premier devoir de l'archiviste est de mettre cette information [de tout document] à la disposition de ceux qui en ont besoin à des fins pratiques », commentait Michel Duchéin. Les archivistes se situaient alors entre l'utilité pratique et la mémoire historique (DUCHEIN (Michel), « La professió d'arxiver entre el passat i l'esdevenidor », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 4, 1991, p. 13-24). D'autre part, au cours de cette étape, les archivistes exerçaient également la fonction de conservation et travaillaient avec des fonds historiques et fermés, qui lentement mais sûrement, seraient mis à la disposition du public (CASADEMONT (Miquel), « Unde veniunt ac quo vadunt archiva », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 4, 1991, p. 92). Au cours de cette étape, selon Miquel Casademont, les deux facteurs qui ont contribué à ce que les archives deviennent des centres de recherche et de culture sont le caractère essentiellement antique et historique des fonds conservés dans les archives publiques et la renaissance et le progrès des études historiques tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle (CASADEMONT (Miquel) « Unde veniunt ac quo vadunt archiva », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 4, 1991, p. 71). Voir également : CASADEMONT (Miquel), « Unde veniunt ac quo vadunt archiva », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 4, 1991, p. 57-94

Au cours de cette étape, l'archivistique est confrontée à de nouvelles situations et contextes auxquels elle doit apporter une réponse : une gestion appropriée de la documentation produite par les relations entre les citoyens, les organismes et les administrations publiques ; l'accès à la documentation publique et au patrimoine culturel ; la sécurité juridique et la transparence de l'administration. C'est à cette époque que sont introduites progressivement les nouvelles doctrines et pratiques sur la gestion documentaire et qu'a surgi la fonction dénommée « gestion documentaire et archives » (GD&A)<sup>1</sup>. Cette modification de la profession et des compétences a bien évidemment produit un changement au niveau de la formation que l'on peut constater dans le document de présentation de la formation continue de 1998 : « le programme de formation continue, élaboré par le comité de formation de 1998, a souhaité aborder, pour la première fois, la question de la gestion documentaire des archives, que ce soit au niveau de l'administration publique ou des archives d'entreprise. C'est pourquoi un ensemble de cours se rapportant à ce thème a été planifié à moyen terme, sur une durée de deux ans. Même si les cours programmés, pour cette année comme pour l'année prochaine, peuvent être suivis de manière indépendante, ils constituent un module intégral où chacun d'entre eux est la continuité d'un autre »<sup>2</sup>.

Enfin, la troisième étape est marquée par les nouvelles compétences et fonctions des archivistes qui exigent aujourd'hui une spécialisation dans le monde des nouvelles technologies, de l'Internet, des formats technologiques et de l'administration électronique<sup>3</sup>. Il s'agit de pouvoir acquérir et appliquer toutes les nouvelles méthodologies nécessaires à la gestion et la préservation de la documentation produite dans notre ère numérique. Au cours de cette étape, la gestion documentaire et archivistique doit apporter une réponse à de nouvelles situations : résoudre le problème du stockage, de la gestion et de la

---

<sup>1</sup> CASADEMONT (Miquel) et CANELA (Montserrat), « La funció arxius avui : el miratge de la cruïlla », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 26, 2007, p.13-56). Voir l'article de Jaume Sardà [SARDÀ (Jaume), « Perfil i competències professionals de l'arxivier/a en el marc de la gestió documental », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 26, 2007, p.57-80], afin d'observer le changement du profil professionnel et de compétences de la profession archivistique du fait de l'introduction de la gestion documentaire. Finalement, c'est au cours de cette étape que les archives historiques abandonnent leur caractère « monumental » pour devenir un élément-clé du système archivistique complexe [MAURI (Alfred) I PERPINYÀ (Remei), « Formació i professionalització en el marc de la convergència europea », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 26, 2007, p. 189-220].

<sup>2</sup> Voir le programme de formation continue de 1998. Fonds de l'Association des archivistes de Catalogne

<sup>3</sup> CASADEMONT (Miquel) et CANELA (Montserrat), *op. cit.*

sécurité de l'information, développer des technologies avancées pour la saisie, le classement, l'indexation, l'accès et la récupération ainsi que la gestion de l'espace pendant tout le cycle, développer des politiques d'entreprise pour la sécurité de l'information et fournir une formation et un soutien au personnel et aux utilisateurs des systèmes de gestion documentaire.

L'Association des archivistes de Catalogne, dès le début de sa programmation de formation continue, organisait et élaborait des cours de dix à trente heures d'enseignement<sup>1</sup>. Chacun des cours était donc dispensé sur une période de plus d'une journée. En 1995, par exemple, l'association a organisé le cours intitulé « latin médiéval et moderne », une formation de trente heures réalisée en quinze séances de deux heures (l'après-midi) pendant les mois d'octobre et novembre. Toutefois, en raison de la création d'études universitaires (non officielles) en archivistique, à proprement parler, et plus précisément à partir des différentes éditions du master en archivistique organisées dès la décennie 1990 par l'Association des archivistes de Catalogne et les différentes universités publiques catalanes<sup>2</sup>, et plus tard du fait de la création de l'ESAGED et de son diplôme supérieur en archivistique et gestion de documents, la structure des cours de formation continue de l'association a commencé à changer progressivement et à adopter le format d'une journée de quatre à six heures d'enseignement<sup>3</sup>. Malgré tout, des exceptions existaient parfois et certains cours, à partir de dix heures d'enseignement, pouvaient être répartis sur deux séances ou plus. Enfin, depuis 2008, l'introduction du système d'évaluation des cours, par un examen de type théorique et pratique et des certificats de fin d'apprentissage, a entraîné une nouvelle augmentation du nombre d'heures d'enseignement des cours<sup>4</sup>.

Le professorat ayant donné des cours de formation continue dans notre organisation peut être différencié selon deux profils : l'archiviste expert(e) et le

---

<sup>1</sup> Voir, par exemple, le programme de formation continue de l'association correspondant à l'année 1995 (programme de formation continue. Fonds de l'Association des archivistes de Catalogne)

<sup>2</sup> Cinq éditions du master en archivistique et gestion de documents ont été réalisées, avec la participation de l'Association et de l'Université autonome de Barcelone (UAB), de l'Université de Gérone (UdG), de l'Université de Lérida (UdL) et de l'Université Rovira i Virgili (URV)

<sup>3</sup> Ce format de cours d'une seule journée a été adopté, entre autres, en fonction des caractéristiques et du profil des participant(e)s, puisque la plupart étaient des archivistes ou professionnels travaillant et exerçant leurs fonctions dans les administrations publiques. Il s'agissait de leur faciliter l'assistance aux cours. Ce format de cours a également été utilisé, en partie, pour les cours spécifiques de l'École de l'administration publique de Catalogne (EAPC).

<sup>4</sup> Voir le point « L'évaluation et les certificats des cours de la programmation de formation continue ».

professeur d'université. L'archiviste expert(e) est une personne compétente possédant une longue expérience et dont la trajectoire professionnelle est reconnue dans une matière concrète et spécifique de l'archivistique et de la gestion documentaire. Le professeur d'université est une personne spécialisée dans les différentes disciplines auxiliaires de l'archivistique et de la gestion documentaire.

En règle générale et depuis toujours, notre professorat correspond au profil de l'archiviste expert(e)<sup>1</sup>, d'où le caractère et le genre « classique » de la formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne. Néanmoins, pour certains cours requérant l'apport de connaissances et d'aptitudes de disciplines auxiliaires de l'archivistique, nous recherchons plutôt le profil du professeur d'université, par exemple pour les cours sur la législation et la réglementation concernant la gestion documentaire et archives.

#### *L'évaluation et les certificats des cours de formation continue*

L'enquête d'évaluation de chaque cours est l'instrument utilisé par le comité de formation afin d'évaluer l'action de formation à partir des résultats obtenus. Cette enquête, à laquelle doivent participer le professeur ainsi que les participant(e)s au cours, comportera les points d'évaluation suivants :

- programme ;
- méthodologie ;
- enseignement ;
- organisation ;
- résultats ;
- évaluation globale du cours ;
- aspects les plus forts ;
- aspects les plus faibles ;
- observations.

---

<sup>1</sup> Cela est dû à l'existence en Catalogne d'un déficit en personnel universitaire en archivistique et gestion de documents. Toutefois, depuis la création de l'ESAGED, cette situation et tendance ont bien évolué et changé.

À la fin du cours, le professeur donne à chaque participant(e) un exemplaire de l'enquête à remplir, puis les recueille et les remet, avec le sien, au secrétariat administratif de l'Association. Le comité de formation, avec le soutien du secrétariat, traite les résultats afin d'identifier les points positifs et négatifs du cours, en ce qui concerne la gestion, la manière dont les cours sont donnés, les contenus, etc. À partir de ces résultats, le cours est évalué en vue de détecter et de déterminer les points requérant une intervention dans l'amélioration du service et de la qualité et de la formation continue de l'Association. Les résultats des enquêtes sont communiqués au cours des séances du comité directeur de l'Association des archivistes de Catalogne par le responsable du comité de formation.

D'autres canaux, à savoir le site Internet, le courrier électronique et conventionnel, sont également utilisés par les personnes membres et participantes aux cours de l'association afin de transmettre leurs réclamations, observations et évaluations. Cette information est particulièrement importante en vue de l'amélioration du service et de la qualité de la formation continue à l'association.

À la fin de chaque action de formation, le secrétariat administratif délivre un certificat d'assistance aux personnes ayant participé aux cours.

En 2008, l'association a introduit comme nouveauté les diplômes de fin d'apprentissage. Ceux-ci se différencient des certificats d'assistance, par le fait qu'il y a une évaluation de l'élève pendant l'action de formation *via* un examen ou test à caractère théorique ou pratique, afin que le professeur puisse évaluer si les objectifs du cours ont été atteints. L'introduction de ce type de certificat d'évaluation dans les cours de programmation de la formation continue répond à la nécessité de valoriser les cours de l'association<sup>1</sup> et de les mettre sur un même pied que ceux dispensés par les organismes officiels. Lors des concours d'accès à un poste de travail de fonctionnaire archiviste dans n'importe quel organisme public, et plus précisément lors de la prise en considération des titres, il est important que les cours de l'association soient valorisés de la même manière<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> L'Association des archivistes de Catalogne étant un organisme privé, les cours qui y sont dispensés ne bénéficient pas de la même reconnaissance que ceux réalisés dans des organismes publics. En Catalogne, par exemple, l'organisme officiel destiné à la formation des personnes prestataires de services à l'administration publique est l'École de l'administration publique de Catalogne (EAPC).

<sup>2</sup> Dans certains concours sur épreuves ou sur titres pour l'accès à un poste d'archiviste dans un organisme public, tous les cours de l'association sont déjà reconnus.

*Exemples de statistiques et de programmes de formation<sup>1</sup>*

<b>Année</b>	<b>Nombre total de cours</b>	<b>Nombre total d'heures</b>	<b>Nombre total d'inscriptions</b>
2005	11	59	144
2006	14	79	276
2007	13	80	261
2008	14	94	320

Évolution de la formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne et de l'ESAGED

<b>Cours 2005</b>
1/2005 L'image numérique en tant que document d'archive
2/2005 Avertissement aux internautes. Les archives, Internet et la loi
3/2005 Normalisation de documents de travail dans les administrations publiques
4/2005 Traitement des bibliothèques des archives
5/2005 La propriété intellectuelle

Programme de formation continue en 2005

<b>Cours 2006</b>
1/2006 – Protection des données à caractère personnel et des archives
2/2006 – Conservation des vidéos et des films en format numérique et analogique
3/2006 – Signature numérique et certification numérique
4/2006 – Journée sur l'application de la norme de description archivistique de Catalogne (NODAC)
5/2006 – Séminaire sur les cadres de classement uniformes
6/2006 – Normalisation de documents de travail dans les administrations publiques

Programme de formation continue en 2006

---

<sup>1</sup> Voir les mémoires annuels et les programmes annuels de formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne, élaborés depuis plus de 20 ans (fonds de l'Association des archivistes de Catalogne).

<b>Cours 2007</b>
1/2007 – L'archive iconographique et sa réglementation légale
2/2007 – La création d'archives numériques et audiovisuelles. Critères pour l'intervention dans les fonds
3/2007 – Séminaire sur le classement en documentation municipale
4/2007 – Évaluation et préservation de la documentation électronique
5/2007 – Google : c'est plus qu'un moteur de recherche
6/2007 – Archivistes et utilisateurs(trices) : communication et aptitudes émotionnelles
7/2007 – Cours d'archives dans les centres de soins de santé
8/2007 – L'application de la norme ISO 15489 dans un système de gestion documentaire et archives
9/2007 – Archives de gestion des cadres supérieurs

Programme de formation continue en 2007

<b>Cours 2008</b>
01/2008 – Le format PDF : caractéristiques et potentiel
02/2008 – Photographie numérique : bases pour la conception d'une archive
03/2008 – Intranets d'entreprise et portails des employés : un besoin ou une mode ? (- Pere Guiu)
04/2008 – Journée de présentation de la loi sur l'accès électronique des citoyens aux services publics
05/2008 – Cours d'archives pour organismes et associations
06/2008 – Journée sur l'application de la norme de description archivistique de Catalogne (NODAC)
07/2008 – Évaluation et préservation de la documentation électronique
08/2008 – Atelier pratique d'archives dans les centres de soins de santé
09/2008 – Paléographie et diplomatique XII <sup>e</sup> – XV <sup>e</sup> siècles

Programme de formation continue en 2008

Cours 2009
01/2009 – Le format PDF : standardisation et normalisation
02/2009 – Optimisation de la gestion des archives du courrier électronique et de la navigation sur Internet
03/2009 – Mise en place de systèmes de gestion documentaire dans les mairies
04/2009 – Les documents d'archives. Comment les conserver ?
05/2009 – L'autoformation des utilisateurs dans le contexte du système de gestion documentaire et d'archives
[06/2009] – La préservation numérique : application des guides du projet InterPARES 2 (producteurs et préservateurs)
07/2009 – Exploitation culturelle et commerciale d'une collection photographique
08/2009 – Séminaire sur la gestion de documents dans les organisations
09/2009 – Le registre d'entrée et sortie. Gestion et préservation d'une base de données électronique
10/2009 – Paléographie et diplomatique XVI <sup>e</sup> – XVIII <sup>e</sup> siècles (époque moderne)

Programme de formation continue en 2009 (en cours)

### *Les TIC appliquées à la formation continue*

L'utilisation des TIC dans le cadre de la gestion et de la réalisation des cours de formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne doit encore être développée. À cet effet, nous avons commencé à évaluer différentes plateformes d'« e-learning » afin de pouvoir offrir et gérer les cours à distance de l'Association<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> L'une des principales raisons pour lesquelles aucune expérience de ce type n'a encore été tentée, ni même en tant qu'expérience pilote, c'est que le format actuel de cours présentiel fonctionne correctement. S'il est vrai qu'un critère conservateur a pu être appliqué lors de la programmation, cela devra forcément changer vu les demandes actuelles en matière de formation. Nous envisageons la possibilité d'utiliser notamment la plateforme Dokeos (<http://www.dokeos.com/>) mais également de collaborer éventuellement avec une université catalane afin de bénéficier d'une de ses plateformes d'« e-learning ».

L'importance et l'utilité des nouvelles technologies et d'Internet pour la formation continue<sup>1</sup> ont pu être constatées à travers le cours de l'association intitulé « autoformation des utilisateurs dans le contexte du système de gestion documentaire et d'archives » (05/2009), réalisé à Barcelone en juillet 2009 par la responsable et technicienne<sup>2</sup> des archives de l'Université Pompeu Fabra.

#### *Autres initiatives de l'Association des archivistes de Catalogne*

Notre organisation offre non seulement une formation continue mais également des cours à la carte, dans le cadre de ses services en formation professionnelle. Ces cours sont conçus, programmés et gérés à partir d'une demande spécifique d'un organisme public ou privé. Habituellement, les organismes publics ont recours à une association professionnelle pour la programmation et la gestion d'un cours sur la gestion documentaire dans le cadre de leurs plans de formation interne. Par ailleurs, l'Association propose un service de conseil en matière de formation archivistique et de gestion de documents aux unités responsables de la formation dans les entreprises privées ou aux organismes publics en faisant la demande. Outre le programme de formation continue de l'Association des archivistes de Catalogne et de l'École supérieure d'archivistique et de gestion de documents de l'Université autonome de Barcelone, l'Association programme et gère d'autres actions pour la formation des professionnels : les journées d'études et de débats<sup>3</sup> (annuelles) et le congrès (biennal). De plus, l'Association des archivistes de Catalogne, pour le soutien de la profession et de la communauté archivistique, met en œuvre des actions d'information destinées aux organismes, entreprises et administrations publiques organisant et réalisant des cours de gestion documentaire et d'archives donnés par un personnel non qualifié. Enfin, l'association participe et collabore à d'autres actions de formation organisées directement par d'autres institutions, comme le gouvernement de la Catalogne, les conseils de province<sup>4</sup>, les mairies, etc.

---

<sup>1</sup> BORRAS (Joaquim), « La formació dels usuaris com a eina eficaç d'implantació del sistema de gestió documental », *Lligall* (Revue catalane d'archivistique), n° 25, 2006, p. 79-96.

<sup>2</sup> ROCA (Eva), *La formació d'usuaris en el context del SGDiA* (Travail de V<sup>e</sup> master en archivistique et gestion de documents).

<sup>3</sup> Par exemple, la V<sup>e</sup> journée d'études et de débats organisée par l'association, avec la collaboration du musée maritime, du gouvernement de la Catalogne et du conseil de la province de Barcelone.

<sup>4</sup> Par exemple, le IV<sup>e</sup> laboratoire d'archives municipales, organisé par l'association, le conseil de la province de Barcelone, le gouvernement de la Catalogne et la mairie de Barcelone.

## Conclusions

Les professionnels des archives ont acquis au cours du temps de nouvelles compétences en archivistique et gestion de documents<sup>1</sup>. Actuellement, l'Association des archivistes de Catalogne participe à un groupe de travail sur les compétences et les profils professionnels à l'ICA. La recherche, le travail et les résultats de ce groupe, visant à identifier et définir les compétences et les profils professionnels, serviront de base à la planification, au programme et au développement d'une formation continue pouvant contribuer à l'amélioration, la qualité et le développement de la profession d'archiviste.

En outre, il est essentiel de tenir compte des points faibles identifiés par l'enquête d'évaluation mais également des dangers issus du contexte actuel de la gestion documentaire et des archives dans les futurs programmes de formation continue. En aucun cas, l'organisation et la réalisation de cours sur les matières « classiques » de l'archivistique et ses disciplines auxiliaires ne doivent être négligées car sinon les générations futures seront très spécialisées en matière de nouvelles technologies et en documentation électronique sans posséder pour autant les connaissances spécifiques nécessaires à la gestion des archives sur support traditionnel. C'est pourquoi il est important de trouver un équilibre entre les matières « classiques » de l'archivistique et ces nouvelles matières issues de l'application des TIC, d'Internet, des formats technologiques et du développement de l'administration électronique.

Enfin, voici quelques remarques sur la formation continue :

- la formation continue est un facteur clé et stratégique pour le renouvellement et l'amélioration des méthodes et des pratiques archivistiques et de gestion documentaire ;
- la formation continue développée par l'Association des archivistes de Catalogne est le complément indispensable aux études universitaires en archivistique et gestion documentaire mais également, dans un futur imminent, aux études universitaires officielles (Bologne) ;
- les programmes de formation continue, depuis leur création, ont été planifiés et conçus de manière à maintenir l'équilibre entre les nouvelles matières et les matières classiques de l'archivistique ;

---

<sup>1</sup> À ce propos, il est particulièrement intéressant de consulter les articles de Miquel Casademont, Montserrat Canela, Jaume Sardá, Alfred Mauri et Remei Perpinyà (*op.cit.*).

▪ l'appui et la collaboration des institutions et des administrations publiques (gouvernement de la Catalogne, sous-direction générale des archives et de gestion de documents, conseil de la province de Barcelone, bureau du patrimoine culturel, mairies, etc.) ont été un élément de base indispensable à l'organisation des programmes de formation continue et autres initiatives d'actions de formation de l'Association des archivistes de Catalogne.

Miquel SERRA

Responsable de recherche et des nouvelles technologies,  
Association des archivistes de Catalogne  
miquel.serra@udg.edu

Remei PERPINYÀ

Professeur et responsable de recherches  
à l'École Supérieure d'archivistique et de gestion des documents  
Remei.Perpinya@uab.es

Alfred MAURI

Professeur et coordinateur du diplôme délivré par l'École supérieure  
d'archivistique et de gestion de documents - Université autonome de Barcelone  
bnn@heraclit.net